79e ANNEE. — N° 111. MERCREDI 27 SEPTEMBRE 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

De toutes manières, la victoire appartiendra à celle des deux parties qui laissera le moins rompre son unité intérieure. Le capital moral dont nous disposons nous permettrait, même à égalité des forces matérielles, d'envisager l'avenir avec confiance.

Le communiqué français de dimanche, relatant la présence sur notre front de nombreuses unités allemandes retirées du front de Pologne, a, par là-même, péremptoirement établi la liaison organique qui existe entre l'effort hitlérien et l'effort des Soviets. Le parallélisme rigoureux des communiqués de Berlin et de Moscou le confirme avec éclat. Tel est le fait contre lequel ne saurait prévaloir aucune interprétation diplomatique tendancieuse. La Russie prétend qu'elle reste neutre. Il se peut qu'il y ait un intérêt politique à accepter officiellement cette fiction. Mais il ne faut pas essayer de tromper l'opinion publique qui, du reste, a réagi avec vigueur et qui ne se laisserait pas égarer.

Les reproches, si éclatants et si pertinents soient-ils, ne les atteignent pas.

Il faut donc mesurer sans illusion les perspectives sévères que nous ouvre la collusion des deux cynismes allemand et russe, car c'est bien de celà qu'il s'agit. Associés dans une même entreprise de brigandage international, ayant répudié tous les camouflages de la décence puérile et honnête, tendus l'un et l'autre vers le seul profit matériel, décidés à réussir par tous les moyens, Hitler et Moscou ont-ils des chances de mener à bien leur opération ?

Certains disent que de leur contact même jaillira la discorde, que sur le sort du territoire polonais, ils ne réussiront même pas à se mettre d'accord. On fait valoir que la Russie s'est empressée d'occuper la frontière polono-roumaine, comme pour couper à l'Allemagne la route de l'Orient. On prétend que les deux dictatures répugnent tant à une frontière commune qu'elles vont s'efforcer d'organiser autour de Varsovie une sorte d'Etat-tampon. Nous sommes ici dans le domaine de l'hypothèse. L'harmonie préétablie de l'Allemagne et de la Russie a jusqu'ici trop bien fonctionné pour qu'il n'y ait pas quelque optimisme à en prévoir la rupture rapide. Que l'accord ne soit pas indéfini, c'est possible, probable même ; mais s'il ne se détruit qu'une fois la guerre terminée, nous pouvons nous abstenir d'en faire état. J'imagine que l'avenir immédiat a été envisagé par ceux qui ont rédigé le pacte du 24 août et que les événements actuels ne les prennent ni les uns ni les autres au dépourvu.

Je demeure convaincu du succès franco-britannique, qui sera seulement plus long à obtenir, plus cher et plus douloureux. Comme dans la dernière guerre, la victoire sera le prix de la ténacité. Dans quelle mesure pouvons-nous espérer une désagrégation intérieure allemande ou russe ? Il serait téméraire de fonder, à l'heure actuelle, beaucoup d'espoir sur ce chapitre. L'Allemagne est soutenue par ses faciles victoires sur une Pologne dépourvue de matériel, et la Russie ne s'est manifestée qu'à un moment où la résistance polonaise était affaiblie ; le régime soviétique, moins solide peut-être que le régime hitlérien, ne saurait donc être menacé par un contact avec l'extérieur pratiqué dans de telles conditions. D'autres événements militaires seraient indispensables pour provoquer dans ce domaine un changement.

Or, les événements militaires sur le front occidental sont forcément limités, en vertu de l'exiguïté du front. Dans l'état présent des choses, c'est la guerre économique qui reste notre meilleure arme. Ses effets ne sont pas immédiats, mais ils sont sûrs, car le ravitaillement russe ne saurait remplacer pour l'Allemagne ce qu'elle perd du fait du blocus organisé et sans cesse resserré contre elle par les flottes franco-anglaises. L'inquiétude perce au surplus dans les discours officiels allemands, aussi bien dans la dernière harangue de Hitler que dans celle de Gœring. L'Allemagne cherche à dresser les neutres contre la politique britannique qu'elle représente comme portant atteinte aux droits des pays tiers en même temps que comme tendant à affamer des femmes et des enfants. Que la décomposition progressive du moral allemand en puisse résulter, c'est notre ferme espérance. Mais il ne faut pas éliminer une autre éventualité. L'Allemagne, se rendant compte que le temps travaille contre elle, peut essayer une opération militaire de grand style, en envahissant par exemple tel ou tel pays neutre. Dans ce cas, le règlement général serait remis d'emblée au canon. Il ne serait peut-être pas instantané ; mais il serait, à coup sûr, plus rapide. De toutes manières, la victoire appartiendra à celle des deux parties qui résistera le mieux au découragement, qui laissera le moins rompre son unité intérieure et sa solidarité avec ses alliés. Le capital moral dont nous disposons nous permettrait, même à égalité des forces matérielles, d'envisager l'avenir avec confiance.

Paul BASTID.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Mobilisation au village

Les hommes savaient bien que cette fois cela ne se terminerait pas comme l'autre année. On n'en serait pas quitte pour la peur. Ça allait être pour de bon. Un vrai départ. Il y en avait qui disaient même à l'occasion qu'il aurait mieux valu en découdre l'été dernier, pendant qu'on y était, et que ç'aurait été fini aujourd'hui. Mais, ça ne sert à rien de revenir en arrière. Ce qui est fait est fait. Ce qui reste à faire est bien dur. Voilà ce qu'ils se disaient en se dépêchant de rentrer la moisson.

On n'a pas sonné le tocsin comme en 14. Alors, par un bel après-midi d'août tout semblable à celui-ci, un ciel aussi pur, un soleil aussi chaud (c'est tout de même singulier qu'il fasse toujours si beau les étés où les hommes s'en vont se tuer !), comme çà, sur le coup de 4 heures, on avait entendu toutes les églises faire l'alarme. D'un coup les champs s'étaient vidés, sans même lier les dernières gerbes. Cette fois ce n'était pas la peine de déranger le sonneur. D'ailleurs il était déjà parti avec le fils à Renaud, le grand Jules et Macquaire le ferblantier. Le curé avait déjà plusieurs fois accompagné au bourg ses paroissiens rappelés « immédiatement et sans délai ». Il ne restait donc plus grand monde. La T.S.F. à 11 heures a appris la nouvelle. Ça n'en était pas une, tant on s'y attendait. Le père Lelou, le garde-champêtre, ne s'est mis à tambouriner que vers 16 heures, comme ils disent à la ville. Encore n'y avait-il que les gamins pour l'écouter. Et quand il a collé la fameuse affiche de mobilisation générale sur le mur de la mairie et puis sur un arbre, à l'intersection des Trois Routes, pour que ceux de Beaumaine la voient aussi, il n'y a eu que deux ou trois vieilles pour aller y promener leurs lunettes. On savait bien ce qu'il y avait dessus.

Les derniers sont partis qui le lendemain, qui le surlendemain. Le train a passé qui, à toutes les gares, faisait sa cueillette d'hommes pour la porter au pressoir. Ah ! misère ! Mais il faut ce qu'il faut. Cochon d'Hitler ! Dire que c'est à cause de ce salaud que la mère Foret, qui a déjà eu deux gars tués l'autre fois, pleurait comme une Madeleine de voir partir celui qui lui reste ! Cela fendait le cœur de la voir. Comment le bon Dieu peut-il supporter cela ?

Voilà déjà pas mal de duretés. Mais le lendemain, après avoir donné les hommes, il a fallu donner les chevaux. Ça aussi c'est dur. Parce qu'un homme, ça peut se défendre, tandis qu'une bête... Alors on a vu sur les routes un triste cortège. Conduits par les femmes, par les gosses, nos aides, nos compagnons, nos amis. Notre jument, qui était si courageuse, et Bijou, qui nous regardait comme si on le conduisait à l'abattoir. Je vous dis que cela, c'est presque encore plus dur à supporter que le reste. Parce qu'on peut espérer revoir les hommes mais qu'on ne reverra plus les bêtes. Et puis, que va-t-on devenir à la campagne sans elles ? Ah ! est-il possible qu'un brigand à lui tout seul déchaîne tant de misère sur le pauvre monde !

Informations

Un discours de Mussolini

Samedi, au Palais de Venise, M. Mussolini a prononcé un discours dans lequel il a déclaré :

Si j'apparaissais, dit-il, un jour au balcon et si je convoquais le peuple italien tout entier pour m'écouter, ce ne serait pas pour lui soumettre un examen de la situation, mais pour lui annoncer comme je le fis le 2 octobre 1935 et le 9 mai 1936 des décisions d'une portée historique.

Ce n'est pas le cas pour le moment. Notre politique a été fixée dans la déclaration du 1er septembre et il n'y a aucune raison de la changer.

Dans une situation comme la situation actuelle, pleine de beaucoup d'inconnu, une parole d'ordre a surgi spontanément parmi les masses du peuple italien authentique : se préparer militairement pour faire face à toute éventualité, appuyer toute tentative de paix possible et travailler vigilants en silence.

Tel est le style du fascisme, tel doit être le style du peuple italien.

La révision de la loi de neutralité

On annonce que la Commission des affaires étrangères du Sénat américain, qui s'est réunie samedi matin, aurait adopté la révision de la loi de neutralité.

La question sera sans doute posée à la Chambre et au Sénat dans le courant de la semaine prochaine.

Après le partage de la Pologne

Staline a gagné une victoire diplomatique décisive sur Hitler. En imposant sa volonté au Reich, il a réussi à s'octroyer la région pétrolifère polonaise que réclamait l'Allemagne. Mais Hitler n'est pas actuellement en mesure de rien refuser à Staline. Ainsi, les projets d'Hitler sont-ils sévèrement révisés par le tsar rouge.

L'armée soviétique a barré la route à la Reichswehr au Sud, et lui a interdit l'accès de la Roumanie.

Tôt ou tard, l'antagonisme russe et allemand éclatera.

Telle est l'opinion générale des milieux politiques et parlementaires anglais.

Renforts allemands entre Strasbourg et Bâle

Les opérations de guerre de l'Ouest n'intéressent pas la presse allemande. Cependant, des forces considérables continuent à être amenées de l'Est à l'Ouest, principalement entre Strasbourg et Bâle, zone dans laquelle aucun coup de canon n'a été encore échangé.

Les pays arabes aux côtés des démocraties

A l'occasion de la célébration des fêtes de l'indépendance, l'émir Abdullah a prononcé un discours dans lequel il a déclaré notamment :

« Mon peuple se tient aux côtés de la démocratie dans la lutte contre l'agression. Je suis convaincu que les deux puissances démocratiques qui luttent pour la liberté apprécieront le droit des pays arabes d'offrir leur aide. »

Rapprochement franco-japonais

Dans les milieux diplomatiques et politiques français, la nomination de M. Renzo Sawara comme ambassadeur du Japon à Paris est accueillie avec une grande faveur.

Le fait qu'après une longue interruption le poste d'ambassadeur du Japon à Paris est à nouveau pourvu d'un titulaire a, dans les circonstances présentes, une signification particulière. Les contacts qui s'en suivront doivent permettre d'aborder avec fruit l'examen de toutes les questions affectant les intérêts des deux puissances en Extrême-Orient.

Le conflit sino-japonais

L'offensive japonaise est comparable en envergure aux opérations de l'an dernier dans la région de Ouhan et englobe une zone mesurant 250 kilomètres, d'Est en Ouest et du Sud au Nord.

Les Japonais seraient actuellement à la poursuite de plusieurs grosses unités chinoises qui auraient déjà subi de lourdes pertes.

Polonais réfugiés en Roumanie

L'arrivée de formations militaires polonaises en Subcarpathie continue. De petites unités ont franchi, en plusieurs points, la frontière des Carpathes, dépourvue de routes. Elles ont été désarmées dans les vallées.

Le total des réfugiés polonais approche de 30.000.

Des escadrilles australiennes en France

Le gouvernement australien a décidé d'envoyer outre-mer une force expéditionnaire comprenant le personnel de quatre escadrilles de bombardement et de deux escadrilles de combat.

Les détails concernant la composition et les effectifs de ces forces sont encore à l'étude.

Des dispositions sont prises également pour constituer, en sus de la milice et d'autres troupes, une force spéciale comportant une division avec des unités auxiliaires ou à l'étranger.

Les occupants de la ligne Siegfried

Selon des renseignements de bonne source, la proportion des soldats malades dans les casemates de la ligne Siegfried est de 25 0/0. Les hommes souffrent surtout d'angine et de rhumatismes causés par les infiltrations d'eau et la mauvaise aération, ainsi que de maux d'estomac dus à l'alimentation déplorable.

Les opérations en Pologne

Selon des informations de Bucarest, les Polonais continuent à lutter avec un acharnement inouï dans Varsovie et autour de la capitale. On cite comme lieux d'engagements sanglants tout autour de la ville, du nord au sud : Ciechanow, Plock, Kutno, Lowicz, Rawa. L'armée régulière est renforcée de jeunes paysans et la lutte a maintenant le caractère d'un vaste soulèvement populaire contre l'envahisseur.

Communiqué officiel

N° 42. — Activité locale de nos reconnaissances sur plusieurs parties du front. Réaction de l'artillerie ennemie, particulièrement vive dans la région au sud de Deux-Ponts. Plusieurs combats aériens ont été livrés avec succès par notre aviation de chasse pour protéger nos missions d'observation.

N° 43. — Amélioration locale de nos positions. Activité de l'artillerie ennemie dans la région au sud-est de Deux-Ponts.

EN PEU DE MOTS...

— M. Valentin, député-maire de Dunkerque, qui avait été grièvement blessé dans un accident d'automobile, a succombé à ses blessures, samedi.

— Une vague de chaleur qui sévit depuis une semaine en Californie a fait déjà plusieurs centaines de victimes dont 665 morts. Les hôpitaux sont combles.

— On annonce la mort, à Biarritz, de l'ancien président de la République du Mexique, M. Francisco de La Barre.

— Un tremblement de terre a bouleversé la région de Smyrne. Il a fait plus de 200 tués et plusieurs centaines de blessés.

— Le Conseil des ministres d'Espagne a décidé la suspension de la loi de divorce, prononcée par la République le 20 mai 1932.

— M. Francisco Garcia Calderon, ministre du Pérou en France, vient de mettre à la disposition du gouvernement français l'hôtel qu'il a acheté dernièrement à Paris, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, et dans lequel devaient être installés la légation et le consulat du Pérou en France.

NOS ÉCHOS

Au début de l'autre guerre.

Quelques exemples pris au hasard dans les journaux de septembre 1914 des ridicules fanfaronnades qu'on croyait bon d'y conter :

⁂

Lorsque, au commencement de septembre, on annonça l'ennemi, les paysans de M... ouvrirent toutes grandes les portes des étables pour que les bêtes puissent s'enfuir dans les environs. Parmi elles se trouvait un taureau qui sortit dans la rue, flaira, tendit le jarret et attendit anxieux. A ce moment le canon commença à se faire entendre. La bête alors fonça et sortit du village.

Sur un tertre, une compagnie allemande venait de prendre place. Le taureau pénétra au milieu des hommes, les cornes en avant, fou de rage.

Ah ! il fit vite.

Comme des quilles, les Allemands, à peine revenus de leur stupeur, tombaient. Une première décharge arrêta un instant la fureur de l'animal, mais il n'était pas frappé à mort, et il recommença à déchirer de droite et de gauche à coups de cornes.

Enfin, les balles en eurent raison. Le taureau s'étendit, la besogne terminée. Il avait tué dix-huit Allemands.

⁂

A l'heure qu'il est à nos pendules, le sinistre funambule extralucide qui vient de déchaîner la guerre dans toute l'Europe, et même dans tout l'ancien continent, doit faire d'amères réflexions. Ses ulhans sont délogés de partout et partout reconduits les pieds dans les reins avec une maestria qui fait honneur à nos braves soldats, et ses généraux s'aperçoivent que le placide Beulemans n'aime pas qu'on essaye de « profiter avec » sans sa permission. Jamais l'armée allemande ne fut davantage, suivant la définition classique, « une réunion d'hommes qui voudraient bien s'en aller ». Soyons sans inquiétude, ce sera chose faite avant peu. On ne conduit pas des hommes au combat à coups de bottes, surtout quand ce sont des bottes à revers.

⁂

Sur le boulevard, deux petites femmes se rencontrent. Elles sont adorables toutes deux sous leur parure et jolies à ne pas savoir à laquelle des deux offrir la pomme.

L'une saisit la main de l'autre et, avec ce regard juste et sûr d'une femme pour juger une toilette, elle lui dit en souriant :

— C' que t'es chic ! Quoi, malgré la guerre !

— Dame, répond la petite, ce n'est pas le moment de désarmer...

L'état des esprits en Allemagne

D'une correspondance arrivée par la Suisse au « Temps », nous extrayons les passages suivants qui donnent, sur le « moral » du peuple allemand, des renseignements intéressants :

Il en est tout autrement quand on considère la population civile. Les traits sont tirés, les yeux caves et fiévreux, les visages expriment tous l'angoisse et l'oppression. Dans les parcs et dans les squares, sur chaque banc, une femme ou un vieillard pleure, surtout lorsqu'ils voient passer des jeunes gens. A tout instant, on se trouve en face de personnes qui cachent malaisément un profond désarroi intérieur. Tout le monde se tait, tout le monde semble absent : personne ne supporte un regard bien en face. Plus on observe et plus on a l'impression que le moral est effondré.

Il apparaît donc que les Allemands sont les premières victimes de la guerre des nerfs qu'ils ont voulu déclarer au monde.

C'est que la corde a été tendue trop longtemps. Le régime de terreur et de dénonciation ne pouvait plus à la longue passer pour simple sévérité ou discipline nécessaires. Depuis trop longtemps, les S.S. fanatiques serviteurs du nazisme, dissimulés dans tous les milieux et jusqu'au sein de chaque unité de l'armée, empêchaient toute confidence, disons même toute communication d'un individu à l'autre, sous peine d'être dénoncés par eux et jugés sommairement. Journaux et nouvelles radiodiffusées de l'étranger étant interdits, personne ne sait rien, car la presse locale ne donne jamais de nouvelles précises. Elle suit toujours le même schéma de propagande, faisant alterner les articles généraux à la gloire des succès du régime avec ceux qui vomissent l'injure sur tous ses adversaires. Même en temps de crise aiguë, on achète peu les journaux : la propagande se révèle à bout de moyens, car elle avait déjà atteint un ton trop violent pour être dépassé lorsque les événements se sont précipités.

Toutes les restrictions alimentaires, toutes les limitations apportées à la liberté auraient pu être supportées jusqu'à un succès définitif en qui tout le monde avait espoir et que beaucoup crurent trouver dans l'accord avec les Soviets, point final d'une tension toujours accrue, pensaient-ils.

Mais, au contraire, l'Angleterre a déclaré « à l'Allemagne innocente une guerre sans raison ».

En dépit des avertissements répétés de la Grande-Bretagne et de la France, dont il n'avait d'ailleurs eu connaissance qu'en partie, le peuple avait pleine confiance en son Führer pour ne retirer qu'avantages de ses menaces et de la tension qu'elles provoquaient partout. La Pologne, danger insupportable pour la paix germanique, n'avait pas voulu s'incliner : il fallait donc recourir aux armes, mais ce ne serait que de courte durée. Il ne s'agissait point là d'une guerre, mais d'une opération naturelle, continuant la série prodigieuse des conquêtes allemandes. Les succès que la nation y remportait n'avaient rien que de très normal. Une fois ces incidents liquidés, la paix serait à nouveau établie, le bonheur renaîtrait.

C'est donc la nouvelle de l'intervention britannique qui a brisé les nerfs de la population civile. Le Führer avait toujours insisté sur sa volonté de paix ; il avait promis d'accomplir tout son programme sans guerre. L'ennemi extérieur était certainement redoutable puisqu'on avait dressé contre lui, tout autour du pays allemand, des barrières énormes. Mais elles étaient infranchissables et personne ne pourrait tenter de s'y attaquer.

Or, malgré tout, l'Angleterre a eu cette audace. Bien loin de marquer une détente, la situation s'est aggravée : c'est donc la guerre, la vraie guerre toujours évitée !

Mesure immédiate et terrible : 50 0/0 des revenus et salaires, sans exception, vont à la caisse de guerre. Accroissement notable du prix des denrées et des impôts. Innombrables ordonnances se chiffrant toujours par la menace de peines graves allant jusqu'à la mort. Interdiction de porter le deuil des soldats tombés : leur perte ne doit être annoncée qu'aux proches parents... Terreur redoublée, et il faut vivre avec le quart environ des ressources dont on disposait préalablement.

Tout ceci porte ses fruits. La population paraît anéantie. Elle ne réagit plus. Vis-à-vis des étrangers, elle est charmante, mais parce que ce sont au moins des gens avec qui on peut causer sans avoir à craindre que chaque syllabe ne soit interprétée, prétexte à dénonciation ou à représailles. Tous les fonctionnaires, employés des services organisés et des établissements publics, sont souriants et optimistes, mais c'est par ordre et pour la propagande. Certes, les restaurants affichent souvent encore des cartes complètes, comme autrefois. Mais il n'est possible d'obtenir que deux ou trois des mets qui y sont offerts. Et si les magasins font bonne figure, rares sont ceux qui peuvent y acheter.

Au total, une angoisse poignante que l'absence de nouvelles rend intolérable.

Ainsi, le résultat de ce régime de force, qui a toujours exalté la violence, qui depuis des années prépare l'Allemagne au combat et a pour but essentiel de faire du peuple entier une seule armée, pour une guerre totale et pour une domination universelle, aboutit à ce paradoxe révélateur : au moment de la conflagration, le moral est usé au point que tout est mis en œuvre pour qu'elle apparaisse limitée et ne revêtant qu'une gravité restreinte.

C'est ainsi qu'on a cherché, le plus longtemps possible, à dissimuler l'entrée en guerre de la France.

Seule l'Angleterre est tenue pour responsable du sang qui va être versé, seule elle est couverte d'anathèmes. C'est elle qui viole les neutralités danoise (Esbjerg), norvégienne (Bergen), hollandaise (retour de Cuxhaven-Wilhelmshaven). Elle seule qui veut écraser l'Allemagne entière contre le gré du peuple français ; c'est elle qui le pousse au conflit, c'est elle qui manœuvre comme une petite puissance cette nation contre laquelle le Reich n'a aucune animosité et dont la presse parle en termes mesurés ! Voilà ce qu'on essaie de faire croire au peuple allemand !

L'ensemble des faits, l'ordre intérieur, l'optimisme officiel, l'absence de mouvements de troupes et de nouvelles précises, tout cela montre assez que rien n'est négligé pour essayer de limiter la catastrophe morale.

Il est difficile de juger par ouï-dire de l'attitude des troupes sous les armes, mais on peut présumer, de la tristesse générale de la population civile et de la terreur qui règne en maîtresse, que le soldat allemand ne se bat pas de très bon cœur, à l'exception des fanatiques et des jeunes que l'on a dressés dès l'enfance.

La carte de M. Churchill.

M. Winston Churchill n'a pas perdu un instant depuis sa nomination à l'Amirauté. « Je me sens, dit-il lui-même, rajeuni de vingt ans. »

Il ne s'est pas passé un jour qu'il n'ait une conférence avec M. Chamberlain. Mais le plus clair de ses journées et de ses nuits se passe à l'Amirauté, où il reste en contact permanent avec les amiraux et les experts.

Son bureau est couvert de cartes : aux murs, sur les tables, les fauteuils. Mais il en est une, que le Premier lord civil de l'Amirauté s'est fait apporter et a précieusement déployée devant ses collaborateurs : c'est celle dont il se servait durant tout le temps qu'il fut à l'Amirauté, pendant la Grande Guerre.

« Elle est, dit-il, riche en leçons. A tous points de vue : choses à faire et à ne pas faire. »

LE LISEUR.

Chronique du Lot

PROPOS RURAUX

Faut-il rouvrir la chasse ?

Dans le numéro de « *La Petite Gironde* », du 21 septembre, le spirituel Dangeau répond : Pourquoi pas ? Et, à l'appui de son avis, il donne les raisons suivantes :

« Pour l'Etat, encaissement de recet-
« tes provenant de nouveaux permis et
« de la vente de poudre de chasse ;
« pour l'industrie et le commerce, vente
« des armes et accessoires de chasse ;
« pour les particuliers, possibilité de
« pouvoir de temps en temps consom-
« mer un plat de gibier et de contribuer
« au ravitaillement général ; enfin, la
« chasse reste un exercice salutaire et
« constitue un dérivatif de nature à dis-
« traire un instant nos pensées des
« champs de bataille... »

Dangeau justifie encore son vœu en faveur de l'ouverture en s'appuyant sur les raisons que firent valoir au cours de la dernière guerre les spécialistes de la science cynégétique déclarant que le gibier qui pullule devient un danger public et dévore les récoltes. Dangeau ne doute pas que le ministre de l'agriculture ne se rende à de telles considérations et nous gratifie, un de ces jours, d'un décret ouvrant de nouveau la chasse.

Au risque de peiner quelques-uns de nos lecteurs, nous avons le regret de dire ici que nous ne partageons pas du tout les raisons de Dangeau. Et voici pourquoi :

L'Etat a autre chose à faire actuellement que de fabriquer et de vendre de la poudre pour tuer des moineaux et même des lièvres. L'industrie et le commerce auront un commerce suffisamment florissant dans l'armement sans y ajouter les armes de chasse.

Sans doute, un civet de lièvre est excellent, même un perdreau rôti, mais on peut se passer de ces plats somptuaires en temps de guerre où il faut songer à se restreindre et non à se gayer.

La chasse est, assure-t-on, un exercice salutaire et peut « chasser » également le cafard, mais actuellement il existe pas mal d'exercices beaucoup plus utiles à la défense nationale. Il n'est plus question de distractions pour les uns quand les autres exposent leur vie. Et le meilleur moyen de chasser le cafard actuellement, c'est encore de travailler selon ses possibilités. Ne donnons pas aux mères, aux épouses et aux vieux parents ce lamentable spectacle que les uns peuvent rechercher tout leur plaisir à battre les guérets, un chien sur les talons, quand les autres s'acharnent au travail pour remplacer les mobilisés.

Quant à l'argument où Dangeau signale que le gibier peut devenir un danger public... voire ?...

D'abord, il n'est pas mauvais, il est même désirable pour la reproduction du perdreau et du lièvre que nous accordions à ces gibiers de plume et de poil un armistice qui leur sera très favorable.

Au lieu d'acheter à des prix prohibitifs des perdreaux et des lièvres de repeuplement, ce gibier connaîtra une trêve qui lui permettra de se repeupler sur place tout naturellement, et lorsque nos défenseurs reviendront du front, ils seront heureux de retrouver un pays giboyeux.

Quant aux lapins qui incontestablement peuvent devenir nuisibles aux récoltes si on les laisse pulluler, il sera toujours temps d'enrayer leur ardeur prolifique en organisant des battues surveillées où l'on ne tuera pas les perdreaux et les lièvres. Et le gibier abattu pourra fournir à nos convalescents un bon plat qui les dédommagera du bœuf mode.

Donc, à notre avis, pas d'ouverture de la chasse en ce moment. Ce serait une grave injure à faire à ceux qui sont au front. Nous demandons même que l'on renforce la vigilance des gardes contre les braconniers afin que la trêve de la chasse serve bien au repeuplement en gibier.

Et, tout comme Dangeau, c'est-à-dire en reprenant sa conclusion, mais en sens opposé, « nous ne doutons pas que le ministre de l'agriculture, dont on connaît la sollicitude éclairée, ne se rende à nos raisons, c'est-à-dire qu'il s'oppose à une réouverture qui, le moins que l'on puisse en dire, n'est pas de saison ».

Le Rural.

Surveillance des prix et répression des hausses illicites

Il est rappelé à MM. les Commerçants que toute majoration des prix à la production et des prix de gros, demi-gros et de détail des marchandises et denrées de toute nature, tels qu'ils étaient pratiqués à la date du 1er septembre 1938, est interdite.

Pourront exceptionnellement faire l'objet d'autorisations préalables du Comité National ou des Comités départementaux de surveillance des prix, les majorations qui seraient justifiées par les conditions de fait d'exploitation des entreprises ou les fluctuations de cours des matières importées.

Toute hausse non autorisée donnera lieu à la mise en œuvre de la procédure répressive prévue par le décret du 9 septembre 1939.

Le Préfet, Jean CABOUAT.

Avis aux dépositaires de charbon

Le Maire de Cahors a l'honneur d'inviter les dépositaires de charbon à se présenter à la Mairie de Cahors, le 2 octobre prochain, à 14 heures, pour y présenter leurs offres en vue de la fourniture de charbon nécessaire pour les bâtiments communaux pour la période du 1er octobre 1939 au 30 septembre 1940.

Quantités approximatives : 60 tonnes houille ; 10 tonnes boulets.

L'essence sera contingentée à partir du 1er novembre

L' « Officiel » publie un long décret relatif au contingentement de l'essence. Les nouvelles dispositions seront applicables à partir du 1er novembre. Les particuliers ne pourront obtenir de carburant que contre remise de bons alloués par les autorités préfectorales ou municipales.

Service de Santé

Réserve

L' « Officiel » publie les promotions du Service de Santé suivantes, de la 17e région (Réserve).

Au grade de médecin-lieutenant-colonel : M. le docteur Augé.

Au grade de médecin-commandant : MM. les docteurs Blanchès et Rougier.

Au grade de médecin-capitaine : MM. les docteurs Roucoule, Peyre, Peycher, Monties, Boudey, Jouretche, Fabre, Planques, Sicard, Baudot.

Au grade de pharmacien-commandant: M. Briestie.

Au grade de pharmacien-capitaine : MM. Servat, Dustan.

Au grade de commandant d'administration : M. Angèle.

Au grade de capitaine : M. Poujol.

Inspection Académique du Lot

Personnel enseignant

Les instituteurs et les institutrices titulaires et stagiaires, sauf le cas de désignation nominative et contraire, doivent être, le 2 octobre, au poste qu'ils occupaient à la fin de la précédente année scolaire.

Les intérimaires recevront incessamment l'avis de leur désignation. (*Communiqué de l'Inspection académique*).

⁂

Personnel enseignant de la Seine

Les institutrices et instituteurs de la Seine qui s'étaient mis à la disposition de l'Inspecteur d'Académie du Lot sont informés qu'une note de service du Ministre aux Inspecteurs d'Académie leur prescrit de ne pas avoir à compter sur le concours des maîtres de la Seine.

Pour les candidats au baccalauréat

En vue de remédier à la difficulté des déplacements, le ministre de l'Education nationale a prescrit aux recteurs d'organiser, pour les épreuves écrites et pour les épreuves orales, autant de centres d'examen et autant de séries qu'il sera nécessaire.

La rentrée des classes

En raison des difficultés du recensement de la population scolaire et de la nécessité d'utiliser les locaux pour les examens des brevets et du baccalauréat, la rentrée des classes dans les lycées, collèges, E.P.S. et écoles pratiques d'enseignement technique doit être retardée.

Elle aura lieu du 9 au 16 octobre, à des dates qui seront fixées pour chaque établissement par les recteurs des Académies.

Mandats télégraphiques pour militaires

Le ministre des transmissions fait connaître au public qu'à partir du 23 septembre, les mandats télégraphiques adressés aux militaires sont acceptés sans visa du commissaire de police ou du maire dans tous les bureaux de poste de tous les départements, aussi bien dans la zone des armées que dans la zone de l'intérieur.

Demandes de permissions agricoles

La Préfecture communique :

L'attention de MM. les Maires et du public est appelée sur le fait que les demandes de permissions agricoles et les demandes de mise en affectation spéciale des boulangers, meuniers, fromagers, etc..., ne doivent pas être adressées à la Préfecture, mais directement par l'intéressé à son Commandant de centre mobilisateur.

Les demandes adressées à la Préfecture ne pourront être transmises.

Union fédérale des combattants et victimes de la guerre

Nous rappelons aux camarades pensionnés de la loi du 31 mars 1919 bénéficiaires d'une pension d'au moins 85 0/0 qu'ils ont droit à l'exemption de réquisition de leur voiture personnelle (*communiqué*).

Les effets et couvertures pour les mobilisés

Il a été recommandé aux réservistes de se présenter à leur centre mobilisateur munis de linge de corps et d'une couverture qui leur étaient aussitôt remboursés. Certains ayant négligé cette précaution, il a été décidé de leur renouveler cette faculté, afin de leur permettre d'être dotés au plus tôt des effets utiles, qui pourraient leur manquer. Dans ce but, chaque mobilisé pourra recevoir un colis du poids maximum de 5 kilos, contenant en tout ou partie, une petite couverture de teinte foncée, de préférence d'environ 1 m. 80 sur 1 m. 25, deux caleçons, trois paires de chaussettes, un chandail. Les effets neufs ou en bon état seront, dès réception, remboursés au destinataire, d'après le barème en vigueur. Le transport de ces colis sera assuré gratuitement, à condition que le dépôt en soit fait entre le 25 septembre et le 16 octobre inclus, à une gare de chemin de fer, pour les localités situées dans un périmètre de 5 kilomètres de cette gare, au bureau de poste le plus voisin pour les autres localités.

L'emballage, fait dans d'excellentes conditions, devra, autant que possible, être cousu et porter de façon très lisible une adresse complète et exacte. Afin d'éviter des erreurs d'acheminement, cette adresse sera celle indiquée par le militaire à sa famille au moment où il lui demandera l'envoi du colis. Il est instamment recommandé de profiter de cette mesure, qui ne pourra plus être renouvelée pour envoyer à nos soldats, sans frais aucun, des effets qui contribueront à améliorer les conditions de vie au front ou dans les cantonnements.

Plus de pièces de métal de 5 francs

Le « Journal Officiel » publie un décret stipulant qu'à partir du 22 octobre, les pièces de métal de 5 francs cesseront d'avoir cours légal. Jusqu'au 10 novembre les dites pièces pourront être échangées aux caisses publiques et aux comptoirs de la Banque de France.

Il est signalé que les pièces de 10 et 20 francs en argent conservent leur valeur et que leur retrait n'est pas actuellement envisagé.

Tombé de la fenêtre

Le nommé Pierre Lacombe, 66 ans, journalier agricole, demeurant rue St-Urcisse, 5, qui présentait depuis quelques jours des signes de dérangement cérébral, est tombé de la fenêtre du 1er étage dans la cour de l'immeuble.

Il a été transporté à l'hôpital dans un état grave.

CAHORS

DEFENSE PASSIVE

Le Maire invite les propriétaires d'immeubles qui n'auraient pas été approvisionnés en sable à faire connaître leurs noms et adresses à la Mairie au plus tôt.

Une provision de sable leur sera distribuée dans le plus bref délai.

⁂

Aération des abris souterrains

Les dispositions générales prises en vue d'éviter l'irruption massive des gaz dans les abris caves, comprennent avec raison l'isolement, au moins sommaire, de ces abris par l'obturation des entrées (rideaux, couvertures) et des soupiraux susceptibles de mettre en communication ces abris avec l'atmosphère.

Dans certains cas, on a cru pouvoir trouver une solution à cet isolement en bouchant, de manière permanente, tous les soupiraux de toutes les caves de la construction. Il arrive dans ces conditions que l'abri, non ventilé entre les alertes successives, devient rapidement inutilisable.

Les propriétaires d'immeubles ou locataires devront porter leur attention sur le fait que l'utilisation des abris exige une ventilation en dehors des alertes.

L'abri ayant dû, normalement, être doté de deux sorties opposées, l'aération demandée se réalisera au mieux en ouvrant simultanément ces deux accès, à condition toutefois qu'on ait pris la précaution de ménager à leur voisinage, dans les régions extérieures à l'abri, deux soupiraux pouvant s'ouvrir et débouchant de préférence sur deux façades opposées.

Si les dispositions des entrées ne permettaient pas d'assurer, par les moyens ci-dessus décrits, une aération suffisante, il y aurait lieu d'agrandir un soupirail de manière à pouvoir l'utiliser comme sortie et d'y poser une porte étanche permettant l'aération après une alerte.

Les travaux d'adaptation nécessaires doivent être réalisés par les usagers eux-mêmes.

Gendarmerie

Par décret du 1er septembre 1939, est promu au grade de lieutenant-colonel M. Faivre Charles, chef d'escadron à la 17e région.

Ecole de musique

Les cours et leçons particulières reprendront le 2 octobre et les cours gratuits de solfège commenceront le 9 octobre, avec la collaboration de M. Jean Nouyrit, de l'Opéra et des Concerts Pasdeloup.

Se faire inscrire au siège, 11, Boulevard Gambetta.

Rentrée des écoles libres

La Direction de l'Enseignement libre nous communique :

Le fonctionnement des écoles libres de la ville de Cahors aura lieu le 2 octobre dans les conditions suivantes :

1° L'externat est prévu dans toutes les écoles : St-Gabriel, Notre-Dame, Jeanne-d'Arc, A.-de-Solminihac.

2° L'internat ne sera assuré que par le pensionnat Jeanne-d'Arc à Cabessut.

Le nombre des places étant forcément limité, nous recommandons d'écrire sans retard à Mlle la Directrice.

En prévision de ce manque de places, il est également indiqué aux parents de se préoccuper au plus tôt de trouver une famille amie à laquelle ils pourraient confier leurs enfants, leur assurant ainsi au moins le bénéfice de l'externat de l'enseignement libre.

Enfin, à défaut de Cahors, on pourra s'adresser selon les régions : pour les filles : aux pensionnats de Luzech et de Montcuq ; pour les garçons : aux écoles St-Joseph, de Cajarc, et St-Charles, de Gramat.

HORAIRE DES TRAINS

A partir du mercredi 20 septembre 1939, des trains express de voyageurs, comportant des voitures de toutes classes, seront mis en circulation tous les jours sur la ligne de Paris à Toulouse.

La circulation de ces trains sera conditionnée par celle des transports intéressant la Défense Nationale. Ils pourront donc subir parfois des retards importants ou être supprimés sans aucun préavis.

Paris à Toulouse

		1re, 2e, 3e (a)	1re, 2e, 3e (b)
Paris-Austerlitz	dép.	7 10	21 55
Les Aubrais-Orléans	arr.	»	»
Orléans	arr.	»	»
»	dép.	8 36	23 21
Les Aubrais-Orléans	dép.	8 48	23 33
Vierzon	arr.	9 52	0 37
»	dép.	9 54	0 39
Châteauroux	arr.	10 51	1 34
»	dép.	10 53	1 36
Limoges-Bénédictins	arr.	13 07	4 43
»	dép.	13 14	4 52
Brive-la-Gaillarde	arr.	15 26	6 17
»	dép.	15 32	6 27
Cahors	arr.	17 18	8 31
»	dép.	17 22	8 35
Montauban-V.Bon	arr.	18 25	9 37
»	dép.	18 32	9 43
Toulouse-Matabiau	arr.	19 30	10 33

Toulouse à Paris

		1re, 2e, 3e (a)	1re, 2e, 3e (b)
Toulouse-Matabiau	dép.	8 05	17
Montauban-V.Bon	arr.	8 45	17 40
»	dép.	8 52	17 46
Cahors	arr.	10 12	19 33
»	dép.	10 16	19 37
Brive-la-Gaillarde	arr.	12 25	21 53
»	dép.	12 30	22
Limoges-Bénédictins	arr.	14 17	0 15
»	dép.	14 25	0 25
Châteauroux	arr.	16 31	2 58
»	dép.	16 36	3 00
Vierzon	arr.	17 27	4 01
»	dép.	17 32	4 03
Les Aubrais-Orléans	arr.	18 39	5 32
Orléans	arr.	18 52	5 45
»	dép.	18 30	5 22
Les Aubrais-Orléans	dép.	18 42	5 34
Paris-Austerlitz	arr.	20 20	7 50

(*a*) Wagon-Restaurant entre Paris et Limoges et vice-versa.

(*b*) Compartiments-couchettes en 1re classe.

NOTA. — Au départ de Paris, les trains ne prennent pas de voyageurs pour Les Aubrais et Orléans.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Niel, ingénieur des Travaux publics de l'Etat à Cahors. Mme Veuve Gabriel Niel, sa mère, est décédée, à l'âge de 80 ans, à Nyons (Drôme).

Nous prions M. et Mme Niel, leurs enfants et tous les parents de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Loterie Nationale

L' « Officiel » publie la modification suivante au règlement de la Loterie nationale :

« Le service des émissions paiera à vue, dès le premier jour ouvrable qui suivra le tirage, les lots de 1.000 fr., de 220 fr. et de 110 fr.

Il paiera les lots d'un montant supérieur à partir du huitième jour ouvrable qui suivra le tirage ou, si ce jour est un samedi, à partir du neuvième jour ouvrable, sauf s'il y avait retard résultant d'un cas de force majeure. »

Le Cabinet Dentaire de M. Gayral sera ouvert à partir du samedi 30 septembre.

L'auto est retrouvée

Ainsi que nous l'avons relaté, une auto qui avait été laissée en stationnement par M. Darnis, agent-voyer à Labastide-Murat, dans la rue Larroumet, à Cahors, disparut dans la soirée de jeudi soir, vers 21 heures 30.

On annonce que cette automobile vient d'être retrouvée, abandonnée dans la banlieue de Bordeaux.

⁂

C'est, en quelques jours, la deuxième fois que pareil fait se produit.

Ces jours derniers, également, une auto en stationnement place Thiers disparut, puis fut retrouvée, abandonnée dans le fossé de la route, près d'Arcambal.

Certains croient que les auteurs de ces vols sont de mauvais plaisants qui, ayant manqué le train et voulant se rendre à un point déterminé le plus rapidement et le plus économiquement possible, se sont emparés de l'auto en stationnement.

La plaisanterie pourrait coûter cher à leurs auteurs s'ils étaient pris. Dans tous les cas, les propriétaires d'auto feront bien de prendre toutes dispositions pour éviter d'être victimes de pareils vols.

Tuée par une auto

Samedi, Mlle Lucienne Vidal, 15 ans, étant à bicyclette sur la route de Caussade, a été renversée par une auto pilotée par un entrepreneur de transports de Figeac.

Transportée à l'hôpital de Montauban, la victime succombait peu après à ses blessures.

Mordu par un chien

Au cours de sa tournée, M. Henri Viguier, facteur auxiliaire, demeurant à Cahors, a été mordu par un chien.

Plainte a été portée et une enquête a été ouverte pour trouver le propriétaire du chien.

Madame ALAZARD,
21, Boulevard Gambetta
à CAHORS

se tient à la disposition des familles pour ETUDE DU SOIR SURVEILLEE, REPETITIONS PRIVEES ET PAR GROUPES (6e), LATIN, ANGLAIS, FRANÇAIS, MATHEMATIQUES, etc.

Se faire inscrire : vendredi 29 septembre, de 14 à 18 h.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 23 SEPTEMBRE 1939

Affaire de mœurs. — Le nommé Victor Rafaillac, retraité, habitant Lacapelle-Marival, comparaît devant le Tribunal correctionnel sous l'inculpation d'attentats aux mœurs.

Dans un sévère réquisitoire, M. Gouyon, substitut, demande au Tribunal de condamner sévèrement Rafaillac.

Me Faugère présente la défense de l'inculpé, qui est condamné à 10 mois de prison.

Affaire d'avortements. — L'affaire d'avortements de St-Céré est appelée devant le Tribunal correctionnel.

La femme Aline Bourg, qui faisait payer ses criminelles pratiques par des versements de 200 à 600 fr., est condamnée à 18 mois de prison.

Les condamnations suivantes sont prononcées contre les inculpées :

1 mois de prison avec sursis à Suzanne Zouffas et Louise Cabriden, 3 mois de prison avec sursis à Joséphine Teil et 1 mois de prison avec sursis à la jeune Jeanne T.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Déclaration de récolte de blé. — Nous rappelons aux agriculteurs de la commune qu'ils sont obligés de faire leur déclaration de récolte de blé à la mairie de Castelnau-Montratier avant le 30 septembre.

Service médical. — M. le docteur Guillaume étant mobilisé, notre canton restait sans médecin. Grâce aux pressantes démarches de notre maire, M. P. Mazelié, Mme A. Kewer, docteur-médecin, est venue s'installer à Castelnau-Montratier au domicile de M. Guillaume.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à la dévouée doctoresse à laquelle tous les Castelnaudais feront le meilleur accueil.

Cremps

Bonne chasse. — M. Barrès a abattu, dans les bois de Pech-Petit (commune de Cremps) un renard et un blaireau. Félicitations.

Courbature d'abord puis graves maux de dos

Les muscles et les reins encombrés d'acide urique sont gênés ou douloureux. Cet état arthritique est pénible, de plus il peut s'aggraver. Tout de suite prenez la décision de vous soigner au Gandol. Le Gandol a une double action sur l'acide urique qu'il élimine et dont il arrête la surproduction. Il s'ensuit une dépuration de tout l'organisme qui retrouve son bien être par le libre fonctionnement des reins et la décongestion de tous les muscles. Le Gandol est recommandé contre le rhumatisme, la goutte, la sciatique, douleurs musculaires, maux de reins. Le Gandol se prend en cachets et la cure de dix jours, admirablement supportée par l'estomac coûte seulement 14 fr. 60 : Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Paiement des pensions en temps de guerre. — Les réfugiés titulaires de pensions seront payés sur présentation de leurs titres à terme échu. Ils auront à souscrire une déclaration attestant que le paiement n'est soumis à aucune opposition ou empêchement.

Dans le cas contraire, le paiement sera subordonné aux formalités préalables de changement d'assignation.

D'autre part, en vue de faciliter l'encaissement par des tiers et des arrérages dus aux titulaires de pensions de mobilisés, il a été décidé que les maires et les notaires seront autorisés à délivrer des certificats de vie, procurations et des certificats constatant l'existence de ces pensionnaires. Ces certificats seront délivrés sur la demande écrite des intéressés, revêtue, par le chef de corps, d'un visa constatant leur présence au corps la veille au plus tard de l'échéance.

Œuvres de guerre. — Le mercredi 20 septembre s'est réuni le sous-comité de secours chargé du logement des réfugiés, section nourriture, organisation, préparation et surveillance.

Le dimanche matin, à 8 heures, dans la cour des écoles, auront lieu des démonstrations, exercices préparatoires et instructions relatifs à la défense passive, section incendie, consignes aux chefs de sections par les soins du Comité, manipulation du matériel mis au point par le corps des pompiers, sous la direction de M. Goutal, capitaine.

Le vendredi 22 a eu lieu la réunion du Comité de recherches des besoins à secourir. Disons que toutes ces organisations sont dirigées avec compétence et clarté par le Comité central qui fonctionne en permanence à la mairie de Figeac.

Arrondissement de Gourdon

Martel

Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Jean Jarrige, avec Mlle Catherine Laverdet.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Trouvaille. — Il a été trouvé un portefeuille contenant divers papiers de famille et plusieurs photos par Mme Pech, de la Barrière-de-Rouzel (commune de Martel.

Souillac

Foire. — Voici les cours pratiqués à notre foire du 19 septembre :

A peine quelques paires de bouvillons sur le foirail, qui se sont vendus de 2.000 à 3.000 fr. la paire ; porcs pour la boucherie, 400 à 430 fr. les 50 kilos ; moutons, 300 à 350 fr. les 50 kilos ; porcelets, 220 à 280 fr. la pièce.

Au marché: œufs, 6 fr. 50 la douzaine, poulets, 6 fr. ; poules, 5 fr. ; canards, 5 fr. ; dindes, 4,50 à 5 fr. ; lapins, 3 fr. 50 ; beurre, 8 fr., le tout le demi-kilo.

Pêches, 2 fr. la douzaine et beaucoup de légumes à de bons prix.

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

PERDU, mercredi 20, entre Regourd et Mercuès, veste de dame en fourrure marron. Prière écrire 14, rue des Capucins, chez Mme Garrigues, Cahors.

DERNIÈRE HEURE

COMMUNIQUE DU 25 SEPTEMBRE AU SOIR

Activité de nos éléments avancés d'infanterie à l'est de la Sarre.

Forte action de l'artillerie ennemie dans la même région.

Au cours des combats aériens qui ont été livrés sur le front, dans la journée du 24, nos patrouilles de chasse ont été aux prises par deux fois avec des forces aériennes ennemies, qui se trouvaient supérieures en nombre. Plusieurs avions de chasse allemands ont été abattus dont deux sont tombés sur notre territoire.

⁂

Sur le front français, les multiples opérations allemandes de reconnaissance dont il était question hier ne se sont pas poursuivies ; par contre, les lignes françaises ont été rectifiées et portées à quelques centaines de mètres en avant de nos positions antérieures dans le secteur de la Blies et dans la vallée de la Schwalb.

A la suite de notre avance précédente, le dispositif français se trouve à bonne portée d'artillerie de la ligne Siegfried. Les grosses pièces ont ouvert le feu sur les fortins et les casemates de la ligne allemande.

Quelle tactique adopter ?

On peut retenir, à titre documentaire, les indications qu'un journal de Copenhague a apportées.

Ce correspondant explique qu'Hitler est encore hésitant entre :

1° la tactique que lui conseille Ribbentrop favorable à une offensive sur le front ouest ;

et 2° la tactique de temporisation dont serait partisan le maréchal Goering. M. Hitler ne serait pas décidé à fixer son choix au sujet de ces deux tactiques.

La détermination qui émane de la part des alliés les trouble quelque peu.

Le même correspondant n'hésite pas à affirmer que M. Hitler a des sources de préoccupations sur trois fronts :

1° à l'ouest, les troupes françaises sont prêtes à toute éventualité, par ailleurs, la Belgique, la Hollande et la Suisse ont fait d'éventuels préparatifs en vue d'une offensive ;

2° à l'est, si la guerre avec la Pologne est officiellement terminée, il y a une frontière de 500 km. avec la Russie qu'il faut garder et c'est ce qui expliquerait qu'il n'y ait pas eu d'indice sérieux de nouveaux renforts venant de là ;

3° le troisième front qu'Hitler ne saurait négliger serait le front intérieur du Reich sur lequel les troupes d'assaut nazies se trouveraient maintenant très occupées à Berlin.

Conseil des Ministres

A Paris, les ministres se réuniront aujourd'hui mardi, à 17 heures, en conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Mobilisation des femmes en Allemagne

Les femmes nées de 1914 à 1922 seront mobilisées pour le front de travail. Les femmes nées en 1920 et 1921 doivent être enrôlées immédiatement.

Un cinquième de la flotte sous-marine allemande serait déjà hors de combat

D'après le correspondant militaire du « Sunday Times » on estime, dans les milieux navals britanniques, que la menace sous-marine allemande est déjà amoindrie, les forces navales des alliés ayant déjà mis hors d'état de nuire le cinquième du total des sous-marins ennemis.

De nouveau la Royal Air Force lance des tracts sur l'Allemagne

Dimanche soir, des avions de la Royal Air Force ont effectué avec succès des vols de reconnaissance au-dessus de l'ouest et du nord-ouest de l'Allemagne, au cours desquels des tracts ont été jetés.

Ces tracts annonçaient aux Allemands que les flottes anglaise et française étaient maîtresses de l'Océan et qu'aucun ravitaillement ne serait plus possible, même par les neutres.

Tous les appareils, qui n'ont rencontré aucune sérieuse opposition, ont rejoint leurs bases sains et saufs.

Aix-la-Chapelle, en partie évacuée, est remplie de troupes et de matériel

Le rédacteur diplomatique du « Manchester Guardian » rapporte aujourd'hui que, suivant de nouvelles lettres d'Allemagne, une concentration prodigieuse de troupes allemandes a lieu actuellement dans la région d'Aix-la-Chapelle.

Tous les villages sont remplis de soldats. Les routes sont pleines de troupes et de camions.

Les habitants ont reçu l'ordre de se tenir prêts à évacuer leurs demeures. A Aix-la-Chapelle même, les femmes, les vieillards et les enfants en bas âge ont déjà quitté les lieux.

Dans les plus petites localités, toute la population doit être évacuée. Dans plusieurs de ces dernières, les habitants ont été informés que les moyens de transport n'étaient pas actuellement disponibles, mais qu'ils le seraient incessamment.

C'est comme simple soldat que von Fritsch a été tué

De Zurich : Il ressort d'informations transmises de Berlin à la « Nouvelle Gazette de Zurich », dont la sûreté d'information est bien connue, que Hitler avait refusé de donner un commandement à l'ancien chef d'état-major.

Le général von Fritsch n'avait pas été non plus remis en activité.

Pour ne pas rester dans sa propriété de Hanovre pendant que ses camarades se battaient, von Fritsch avait pris du service comme simple soldat au 12e d'artillerie. C'est en se portant aux premières lignes, pour vérifier le tir d'une batterie, qu'il fut frappé à mort.

Varsovie sous le feu des canons allemands

Le commandement de la défense communique :

Le 24 septembre, à 22 heures, Varsovie et Modlin se trouvent sans cesse sous le feu meurtrier de l'artillerie lourde allemande.

A Varsovie, il n'existe plus d'immeuble où il n'y ait pas de victimes ou qui serait intact.

Par suite des bombardements au cours des dernières vingt-quatre heures, une centaine d'incendies ont éclaté.

Dans le même temps, le nombre des victimes parmi la population civile a atteint quelques milliers.

L'aviation allemande a bombardé à deux reprises la capitale.

Dans le secteur de Varsovie, on a repoussé quelques attaques à l'est.

Sur la rive gauche de la Vistule, trois incursions ont été effectuées avec succès au cours de la nuit.

On a fait des prisonniers. Le moral de la population et de l'armée est excellent.

Cabinet Immobilier
(20e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre
CAHORS
VENTE ET ACHAT
toutes propriétés
Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

AGENCE IMMOBILIÈRE
ACHAT - VENTE & LOCATION D'IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS DE RAPPORT & D'AGRÉMENT ANTIQUITÉS
Châteaux - Maisons - Villas - Jardins Bois - Fonds de Commerce
A.-Cyrille VAISSIÉ
2, Rue du Portail-Albar, 2
CAHORS (Lot)

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.